

ESSAI SUR LE LANGAGE DU LOISIR

21
COLLECTION

Michel Bellefleur

Préface de Biz/Sébastien Fréchette




hermann

Essai sur le langage du loisir

La collection 21
dirigée par Aude Porcedda

Assistant de production : Antoine Blais-Laroche
Maquettiste : Raphael Pellerin

www.editions-hermann.fr

Illustration de couverture : Jessina Zammit-Rotermund.

ISBN : 979 1 0370 0551 9

© 2017, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

MICHEL BELLEFLEUR

Essai sur le langage du loisir

Préface

J'ai connu Michel Bellefleur en 1993, alors qu'il m'enseignait au bac en récréologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce fut un privilège et un honneur de l'avoir comme professeur. Je me rappelle avoir souvent dit de lui qu'il était un puits de science. Assoiffé de savoir, j'ai profité de son érudition jusqu'à la dernière goutte. Ses cours étaient magistraux, dans tous les sens du terme, sans artifices technologiques, exigeants et nourrissants.

Camus a prétendu que mal nommer les choses, ajoutait au malheur du monde. C'est d'autant plus vrai en cette ère de réseaux sociaux, où sévissent l'à peu près, les fausses nouvelles et l'atrophie langagière. Pour notre plus grand bonheur, Michel Bellefleur définit, décortique et explique le langage du loisir avec une rigueur que n'aurait pas reniée Roland Barthes. Les deux hommes avaient aussi en commun une chaude voix grave et un amour immodéré pour la cigarette. À l'instar du sémiologue dans ses *Mythologies*, Bellefleur ambitionne de transcender le « ce qui va de soi du langage » du loisir.

Lire Michel Bellefleur est une immersion au cœur d'une langue riche, complexe et précise. Tout comme le loisir lui-même, sa pensée est un confluent conceptuel où se rencontrent divers courants : sociologie, psychologie, philosophie, linguistique, rhétorique. Son cadre d'analyse des discours sociaux en loisir est d'une telle densité théorique, qu'il peut aisément être transposé à tout discours social et politique contemporain.

En plongeant dans cet *Essai sur le langage du loisir*, je me suis rappelé à quel point la pensée de mon professeur était résolument moderne, voire avant-gardiste. En proposant par exemple de cesser de concevoir le loisir par rapport au travail, il postule l'idée d'une frontière de plus en plus floue entre ces deux concepts. Un travail plaisant, qui puisse être à la fois un loisir payant, (ou vice-versa) c'est exactement ce qu'incarnent les influenceurs, qui sont légion sur la Toile à se faire commanditer leurs passions.

J'ai retrouvé dans cet essai l'écho de mes meilleurs moments passés avec Michel Bellefleur : dans son bureau enfumé au quatrième étage du pavillon Ringuet de l'Université du Québec à Trois-Rivières, alors qu'il partageait ses connaissances après les cours, à la manière des plus grands maîtres, ne comptant jamais ses heures pour les étudiants. Cette

publication posthume est le testament intellectuel d'un philosophe accompli, un des plus grands esprits que j'aie rencontré.

Biz (Sébastien Fréchette)

Écrivain et rappeur québécois

Avant-propos

L'idée d'écrire un essai sur le langage du loisir se situe au confluent de plusieurs intentions et de l'existence de plusieurs éléments problématiques à ce sujet. Tout d'abord, le terme même de loisir n'a pas encore complètement émergé d'un imbroglio sémantique qui remonte à son origine et à son évolution historique et qu'il est possible d'éluider sans entrer dans une guerre des Anciens et des Modernes et surtout sans prétendre réinventer la roue. Il a ensuite l'impact de son existence relative et de son importance dans l'ensemble des situations de la vie humaine. Sur ce plan, il a longtemps été pour les masses un épiphénomène sporadique ou occasionnel dans un cadre de temps vital largement mobilisé par la survivance, tandis qu'il était déjà devenu un élément du mode de vie propre aux puissants et privilégiés de ce monde qui l'ont cultivé et valorisé pour eux-mêmes exclusivement. Ce n'est que récemment à l'échelle de l'histoire et sur une base de luttes que l'on pourrait qualifier d'homérique que le privilège des uns est devenu un droit de tous et toutes : luttes de type économique, reliées à l'éducation, la santé, l'environnement, aux modes de vie et aux droits associés à la citoyenneté pleine et entière.

Tout ceci constituait une toile de fond où chaque progrès impliquait une possibilité d'émergence du loisir sous l'une ou l'autre de ses formes de temps et de ressources à usages discrétionnaires ou choisis. Cet acquis personnel, social et culturel que l'on nomme le loisir contemporain n'allait cependant pas éclore dans la seule spontanéité des contraintes et obstacles surmontés, d'une façon tout à fait relative d'ailleurs. Le loisir n'étant que « parvenu » à ses conditions minimales d'existence. Il ne pouvait alors qu'être un nouvel objet d'apprentissage, non pas en soi, mais dans son passage du virtuel au réel, c'est-à-dire d'un état de latence générique à l'expérience concrète ; il fallait lui donner du sens et du contenu, des intentions et des valeurs, dans un contexte de liberté de choix. Au fur et à mesure qu'il devenait possible et accessible, les humains devaient apprendre à en parler, que ce soit au niveau de la perception intime ou à celui de la communication sociale, en tant qu'art de vivre et d'agir.

C'est ce qui se veut le thème général, ambitieux, mais modeste, de cet ouvrage, considérant que le langage du loisir est encore en formation et en pleine évolution. Il en est de même pour ce qui est d'une

réflexivité générale à son sujet, considérant que tout langage est une réalité mentale historique où le progrès ne peut que partir et se fonder sur des acquis culturels transmis et susceptibles de féconder l'invention de l'avenir. La difficulté d'en traiter avec justesse tient aussi du fait de ses dimensions subjectives tant dans la vie des individus isolés que dans l'estime et la reconnaissance que les collectivités veulent bien lui accorder comme dimension de la qualité de vie, dont il tend à devenir un des termes-souche de référence fédérant un ensemble ouvert de situations gratifiantes que la vie peut comporter.

C'est pourquoi l'ouvrage s'ouvre sur l'art d'en parler correctement en contexte d'aujourd'hui, dans une perspective globale et existentielle, sans réductionnisme simplificateur, ni préjugé de ce que le futur lui réserve, considérant qu'il est une des réalités par excellence que l'être humain peut façonner par sa pensée et son action, pourvu que les entraves à son développement soient surmontées. À ce moment, le raffinement des termes et concepts qui l'expriment est déjà en route, que cela soit dans le langage populaire comme niveau premier de communication ou d'expression à son sujet, ou dans des perspectives plus élaborées propres à un langage technique et scientifique sous-jacent à l'action sociale en ce qui le concerne. En fait, il est déjà acquis depuis le siècle dernier que le loisir est devenu un vaste champ de pratiques humaines ouvert et diversifié dont les termes et concepts s'inscrivent à tous les niveaux de langage dans un processus d'affinement sémantique en progression constante.

Cet ouvrage ne se veut en rien une étude achevée ou finale de ce processus. Il se contente d'en esquisser la problématique et de suggérer quelques éléments de méthodologie de base pour le faire avancer en terrain plus sûr. À ce titre, il présente des angles d'analyse des formes de langage en loisir dans leurs interactions et leur complémentarité, tout en exposant des grilles d'analyse, notamment sur les termes et concepts (chapitre III) et sur les discours sociaux (chapitre V). Son contenu d'ensemble ne se veut pas d'abord un traité à caractère académique sur le sujet, mais un outil de référence pour un public cultivé intéressé par le loisir, et plus spécifiquement pour la masse des bénévoles, techniciens et professionnels impliqués dans son organisation sociale et les offres de services supportant son développement général.

L'auteur tient à remercier chaleureusement le grand nombre d'étudiants et d'étudiantes, ainsi que les collègues et spécialistes en loisir avec qui il a eu l'occasion de débattre et d'échanger sur l'ensemble ou certains des thèmes contenus dans cet essai qui a connu une assez longue

incubation. Des remerciements plus précis vont à trois personnes qui ont accepté à titres divers de faire une lecture critique du manuscrit final de l'ouvrage : madame Johanne Tremblay, monsieur Rolland Raymond et monsieur Ludovic Wilmet, ainsi qu'à madame Monique Marchand-Couture, qui en a assumé le traitement de texte avec sa compétence coutumière.

I

Parler correctement du loisir

Le loisir, que ce soit dans la langue écrite ou orale, a toujours été et demeure un terme vague, flou, un peu mystérieux, aux frontières difficilement cernables et en constante évolution dans le sens d'un accroissement et d'une diversification constante de ses contenus. Il est aussi, par ailleurs, devenu le terme-souche d'un ensemble complexe de situations humaines comportant un véritable environnement notionnel et conceptuel dont il n'est pas toujours facile de démêler l'écheveau, comme s'il s'agissait d'une intrigue à facettes multiples. Il est souvent abordé d'une façon restrictive par des individus, groupes ou organisations qui voudraient s'en approprier le sens dans le cadre de leurs intérêts particuliers en tous genres. D'autres l'appréhendent dans le contexte de leurs rêves d'idéalité et d'utopie, sans grand égard à ses possibilités et contraintes réelles d'existence. Plusieurs en parlent avec volubilité alors que d'aucuns le cultivent dans le retrait de leur intimité ou de leur intériorité. La question ici discutée est : comment en parler correctement ? La réponse à cette interrogation peut commencer par un recours toujours pertinent à son étymologie et aux dérivations que celle-ci a connues.

L'ORIGINE DU TERME LOISIR

En français moderne, tout comme pour « leisure » en anglais, le terme loisir sous toutes ses formes grammaticales se relie au verbe latin « licere », signifiant permettre, autoriser, tolérer, donner liberté de..., rendre possible de... ou loisible de...¹. Il est à noter que le même verbe est à l'origine des qualificatifs « licite et illicite », termes disposant d'une connotation morale ou juridique, lorsqu'employés au participe passé « licitus ». Ce verbe exprimant la permissivité restait d'ordre général dans le sens où il demeurerait en lui-même muet sur ce qu'il autorisait

1. CHATELAIN, Émile et Louis, QUICHERAT, Dictionnaire, français-latin, Hachette, 1891, p. 1026-7.

concrètement. Ceci a introduit dès son origine, dans le terme « loisir » contemporain, un flou pour ainsi dire congénital qui s'est perpétué. Pour préciser plus exactement le contenu de cette permission, le latin disposait de termes, non plus des verbes, mais des substantifs, tels « otium » pour repos, détente et amusement, « festum » pour fête, « ludus » pour jeu, ainsi qu'une panoplie de verbes correspondant à ces pratiques. Le « licere » latin devait nécessairement être associé à d'autres termes qui lui donnaient une direction ou un sens, ainsi qu'un contenu concret, tangible et observable.

Il est important de noter que cette permissivité n'était pas accessible à tous et à toutes. Elle était un privilège associé à la détention d'un statut social héréditaire, la citoyenneté romaine, lequel sera maintenu et prolongé pour les castes et classes nobiliaires jusqu'à l'avènement des démocraties à citoyenneté générale. Il s'agissait d'une permissivité réservée et lourdement contrôlée par un clivage social drastique qui ne va commencer à s'estomper réellement et très graduellement qu'au cours des deux derniers siècles. Dans ce contexte ancien, le « licere » comportait néanmoins trois connotations significatives et complémentaires, à savoir le permis, le possible et le choisi, à condition bien entendu d'être né dans la bonne classe sociale et de ne pas en déchoir.

Par contre, le verbe « licere » connu, avec l'avènement des langues vernaculaires, un glissement de type syntaxique, comme cela est fréquent dans l'histoire des langues. Il devint un verbe à déclinaison restreinte sous forme de « licet » et uniquement employé à des fins de requête d'une autorisation quelconque, par exemple « licet ludere » pour la « permission de jouer » ou « licet ambulare » pour la permission de marcher. Le terme loisir, tel que nous l'utilisons aujourd'hui est le résultat de la transformation de « licet » en Loisir, un verbe ancien que l'usage a transformé en substantif, tel qu'« avoir le loisir de... » L'origine verbale de loisir est encore manifeste dans l'expression : « Paul passe ses vacances à loisir » ; cette expression comporte les trois connotations notées au paragraphe précédent, lesquelles en viennent à se condenser dans l'idée de liberté. Par ailleurs, en se dotant du suffixe « -ible », le loisir est parvenu aussi à se doter d'un adjectif (loisible) qui est tout à fait conforme à son étymologie comme dans l'expression suivante : « Il n'est pas loisible à Paul de faire le tour du monde actuellement ».

Ainsi donc, le terme loisir provient d'un verbe ancien qui n'a pas rompu complètement avec son origine, qui s'est transformé en substantif ou nom commun et qui s'est doté d'un adjectif et d'une locution adverbiale découlant de même source. À cela, il faut ajouter le terme

loisir au singulier qui réfère au terme-souche dont il est fait mention plus tôt et le même mot utilisé au pluriel (loisirs) qui représente la version atomisée de ses formes multiples d'existence concrètes, que le loisir englobe tout de même, sans être en mesure par lui-même de les « nommer » avec précision. Cette incapacité nominative explique en partie une certaine confusion mentale quant à la délimitation exacte des situations de vie qu'il peut fédérer, tout en soulignant le caractère illusoire de toute tentative en ce sens. Il est en quelque sorte condamné à se satisfaire d'une conceptualisation ouverte à l'évolution et au changement, de même qu'à l'innovation perpétuelle, dans ses manifestations concrètes.

Ceci ne va pas sans créer un certain inconfort intellectuel à son endroit. Par exemple, la proposition suivante « Paul vit sa retraite à loisir » ne pose aucun problème. Par contre, une autre proposition, telle que « Paul vit sa retraite en s'adonnant au travail bénévole à loisir », est plus ambiguë, même si elle est sémantiquement juste. Elle pose la question de la frontière entre travail et loisir : Paul agit dans la production de biens ou de services, ce qui est conventionnellement considéré comme un travail, mais son activité demeure un loisir, toujours aussi conventionnellement, vu qu'il la réalise sans visée de rémunération de type monétaire, mais pour tout autre motif qui lui appartient. En réalité, il n'y a pas là de paradoxe autre que celui lié à une certaine convention langagière qui se bute à vouloir construire une barrière ou une frontière somme toute assez artificielle entre travail et loisir. Il est tout à fait normal, et même sain, pour les personnes dont la subsistance est assurée de vouloir travailler à loisir, sans être reléguées à un strict univers de consommations. Le clivage situationnel hermétique entre travail et loisir peut engendrer des problématiques humaines plutôt aberrantes (retrait de la vie active, marginalisation, mort sociale, etc.)

En fait, le monde du travail aurait tout avantage à s'imprégner davantage des dimensions du « loisible », c'est-à-dire de permissivité, de possibilité et de choix, ce dernier incorporant autant que faire se peut ses composantes de liberté et d'hédonisme. Vouloir établir une césure ferme entre l'univers du travail et celui du loisir n'est jamais ce qu'il y a de plus « raisonnable » comme distinction de raison. Une approche de décroisement et de vases communicants est certainement plus réaliste et féconde, en fonction de multiples aspects de la condition humaine, par exemple la santé, l'environnement, le bien-être, le développement individuel et social, la créativité culturelle, et ainsi de suite.

Il n'est pas interdit de penser que le loisir à son meilleur s'inscrit dans un avenir souhaitable du travail. À tout le moins y aurait-il lieu de cesser d'y voir des antinomies factices, pour autant que le travail réalise effectivement ce qui lui est généralement assigné comme objectifs dans la majorité des discours multiples qui en traitent, c'est-à-dire assurer les conditions de subsistance et de prospérité les plus accessibles. C'est alors que le loisir peut prendre la relève dans ce qu'il a de plus spécifique, à savoir de permettre une existence choisie dans plusieurs de ses composantes.

Mais le loisir demeure largement muet sur ces composantes. En lui-même, le terme les concerne toutes sans n'en privilégier aucune. Il se présente comme une médiation virtuelle ou une matrice potentielle susceptible d'accueillir des structures comportementales en nombre illimité et de les représenter une à une dans l'existence réelle. En tant que mot, le terme loisir remplit donc une fonction de représentation mentale de cette capacité humaine d'élaborer, dans un contexte de permissivité et de possibilité, des comportements discrectionnaires pour lesquels chacun jouit d'une marge relative de liberté de choix. Cette liberté est associée, sauf en cas de grave pathologie, à une manifestation de sa qualité de vie sous quelque forme que ce soit. Comprendre le sens premier du loisir consiste donc à appréhender le processus d'élaboration mentale de cette représentation et d'analyser comment il s'incarne dans chacune de ses manifestations concrètes qu'il prétend regrouper ou englober. Or, dit Claude Panaccio :

L'acte élémentaire d'appréhension, qu'il soit intuitif ou abstraitif, n'est rien d'autre en dernière analyse qu'un nom, un catégorème mental, toujours susceptible certes de figurer dans des propositions formées par l'esprit, mais capable aussi d'être posé seul et détenteur d'une signification naturelle qui l'associe à certains objets de l'univers...²

La question n'est pas simple car dans le cas du loisir, les objets représentés ne sont pas des objets matériels, mais des actes choisis conformément à une délibération mentale précédant la forme qu'il prendra dans la réalité de l'existence concrète. La valeur significative du terme loisir (au singulier) réside donc dans sa capacité de représenter d'une façon adéquate une structure comportementale unique

2. PANACCIO, Claude, *Les mots, les concepts et les choses*, Bellarmin (Montréal) et -Vrin (Paris), 1992, p. 205.

et identique qui soit préalable à toutes ses façons d'exister, compte tenu de la façon virtuellement illimitée qu'il a de se manifester en des formes innombrables. Il s'agit de l'analyser non pas en rapport avec la diversité de ses formes ou manifestations, mais en tentative de repérage de ce que celles-ci ont en commun dans l'existence humaine; ceci nous amène bien au-delà du terme lui-même, mais sans le perdre de vue, à la recherche de ses connotations fondamentales.

LE LOISIR, UNE STRUCTURE COMPORTEMENTALE SPÉCIFIQUE

Le terme loisir, en contexte contemporain, a cependant vu s'estomper en partie un de ses éléments originels, à savoir d'être utilisé en référence directe à un privilège de classe. L'avènement progressif des sociétés démocratiques, et surtout son inscription au siècle dernier dans de nombreux énoncés et chartes des droits et libertés de la personne, a réduit les clivages sociaux et a introduit à son sujet une perspective d'accessibilité générale et universelle, du moins en principe sinon en réalité. Ceci a créé ce que l'on pourrait appeler une ouverture de permissivité à son endroit. Cette ouverture s'est aussi accentuée par une plus grande admission de l'esprit de tolérance qui a lui-même injecté une certaine dose de relativisme dans les règles éthiques et juridiques de la vie individuelle et sociale. Sur cette base, il est indéniable que le loisir contemporain soit en situation de progrès par rapport au loisir ancien et traditionnel, malgré toutes les critiques susceptibles d'être formulées à son sujet.

La possibilité d'une existence émaillée d'actes non contraints et de situations choisies, de centres d'intérêt multiples à valorisation diversifiée, d'espaces-temps réservés à des fins discrétionnaires, fût-ce au défolement du refoulé, tout cela a entraîné l'émergence d'une structure comportementale qui, sans être neuve, a pris une place grandissante et acquis une estime remarquable dans les modes et styles de vie actuels. De plus, il n'existe pas d'indice ou de tendance indiquant que cette masse d'aspirations soit en régression. Bien sûr, des calamités ou désastres peuvent toujours survenir, mais ils ne font que ralentir ou retarder ce mouvement général qui resurgit dès que lui reviennent des conditions propices. Le loisir représente alors la possibilité d'aller de l'avant en réalisant une partie de ce qui avait dû être sublimé en rapport avec les nécessités de la vie et qui était demeuré latent au niveau des goûts, talents, désirs et pulsions vitales non actualisés. Apparaît alors

un climat de liberté et de quête d'un hédonisme choisi, le tout étant potentiellement ouvert à la créativité de chacun et chacune.

L'être humain n'est pas différent en loisir de ce qu'il est dans sa situation globale, mais il a alors accès, pour se réaliser, à une médiation caractérisée par une structure de comportement comportant des éléments alléchants et positifs tels que: contrôle et usage d'un espace-temps libéré, capacité discrétionnaire d'orienter sa consommation, possibilité de se doter de projets d'existence autonomes conformes à son ipséité, choix des types de sociabilité qui lui conviennent, actualisation du potentiel expressif et créatif dont la nature et son hérédité ont pu le doter, et ainsi de suite. Tout cela existe bien sûr dans la relativité des êtres et des choses, des limites et de la finitude qui affectent l'existence humaine comme la souffrance, la maladie et la mort. Le loisir n'a pas d'autre espérance que celle qui se greffe à l'instinct de vie sous toutes ses formes ou à ce qui est appréhendé comme tel, à tort ou à raison.

En fait, ce qui caractérise la structure comportementale propre au loisir est une intentionnalité libérée, c'est-à-dire capable d'inventer ses buts, ses fins et ses valeurs, de porter des jugements préférentiels aussi autonomes que possible, et de prendre des décisions en conséquence permettant de le réaliser dans des pratiques concrètes. À son meilleur, cette intentionnalité est une visée d'être et de devenir par le truchement (ou la médiation) de situations jugées gratifiantes. Elle n'ignore pas que l'erreur est humaine et que le loisir n'est pas à l'abri des actes manqués. Elle place chacun(e) devant la responsabilité de ses projets d'être et de développement de soi-même, par-delà la survivance et la nécessité. Face à ceci, le loisible s'inscrit plus profondément dans la conscience humaine qu'un simple magasinage à tâtons dans un répertoire d'activités offertes et accessibles. Il engage la liberté de conscience à se brancher sur ses critères de choix, ses finalités et les meilleurs moyens de les réaliser. Il porte aussi sur les contextes matériels, naturels et sociaux convenant le mieux aux options et choix visés.

Cet acte de conscience est à l'œuvre en loisir, explicitement ou implicitement, à la base de l'ensemble des pratiques qui le manifestent, qu'il s'agisse de se reposer, de s'amuser, de se détendre, de contempler, de jouir, de créer, de découvrir, d'explorer, de rire, d'écouter, de voir, de cultiver, de consommer, d'expérimenter et ainsi de suite. Le loisir en lui-même n'a ni bornes ni limites, mais un caractère instrumental multidirectionnel, multifonctionnel et polyvalent. Il ne s'unifie que dans l'acte de conscience fondateur qui lui donne sens et direction et qui agit comme un opérateur de valeurs quelles qu'elles soient et avec

un minimum de contraintes et de restrictions, dans un cadre de vie normal, c'est-à-dire non préjudiciable à soi-même et à autrui. Il n'est par contre pas impensable qu'il ne dégénère sous diverses facettes de l'instinct de mort.³

Il faut donc envisager le loisir vécu, non pas comme une mosaïque hybride de pratiques multiformes, mais comme un champ ou un complexe « situationnel » caractérisé par une identité de structure du comportement humain le concernant. Cette identité se repère grâce aux éléments permanents suivants : une intentionnalité choisie et décidée malgré les contraintes susceptibles de l'affecter, une visée positive possible et sympathique à l'égard d'une situation concrète incarnant le loisible et un enracinement de celui-ci dans une forme ou une autre du principe de plaisir au sens freudien du terme. L'acte de loisir vécu devient ainsi une situation existentielle largement irréductible aux règles de la logique pure ou formelle.

Il réfère dans sa visée à une quête d'éléments subjectivement enracinés tels que la satisfaction, la prédilection, l'amour, le plaisir, la créativité et d'une façon générale à un attrait face aux situations susceptibles de l'incarner. Il répond tout autant, et parfois plus, à une logique de sentiment qu'à une délibération proprement rationnelle. Il s'agit toujours d'une structure de comportement quasi-logique dont l'occurrence d'erreur, de méprise ou de défaillance du jugement n'est jamais totalement à exclure. Ceci tient à la complexité de l'ensemble de ses dimensions qui peuvent même prendre racine dans la zone instinctive ou inconsciente du psychisme humain.

Ce type de comportement est virtuellement applicable à une infinité d'objets qui n'ont en commun que d'être choisis et d'être appréhendés en perspective d'hédonisme par un « moi » individuel ou un « moi » collectif, comme dans le cas d'une culture. Tout le reste, les besoins auxquels ils répondent, les préférences et les aspirations qui leur sont accolées, les valeurs qui leur sont attribuées, est déjà plus ou moins lucidement présent dans le comportement choisi. De plus, il n'y a pas de relation de causalité nécessaire ou de déterminisme entre les objets de loisir et l'intentionnalité qui les vise. Sinon, la liberté n'aurait aucun sens. Celle-ci réside précisément dans la réduction d'un certain indéterminisme à partir d'un dessein élaboré en dehors d'un cadre de

3. Cet aspect du loisir a été traité dans un ouvrage antérieur. Voir BELLEFLEUR, Michel, *Le loisir contemporain, essai de philosophie sociale*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 80-85.

nécessité. La forme visible d'une pratique de loisir est d'abord et avant tout l'instrumentation fomentée dans l'intentionnalité d'un dessein choisi, avant d'être projeté avec plus ou moins de bonheur dans tel ou tel acte.

C'est pourquoi à chaque pratique dite de loisir peut correspondre un complexe très vaste d'intentions, de motivations, d'aspirations et de valeurs. Et ces éléments ne sont pas là parce qu'ils sont spécifiques, caractéristiques ou exclusifs à tel loisir. Ils y sont parce qu'un dessein les a choisis comme éléments structurants d'un projet humain et à son service. La pratique doit alors elle-même être appréhendée comme une médiation ouverte à plusieurs desseins et à plusieurs projets théoriquement différents, divergents et même contradictoires. C'est pourquoi cette pratique est elle-même matière à choix et à jugement préférentiels, à l'intérieur des opportunités accessibles. Sur ce plan, le loisir réfère fondamentalement au champ situationnel où les comportements humains peuvent être conçus et guidés à partir de visées intentionnelles libérées et à caractère hédoniste, pour autant qu'elles soient possibles et sources de projets gratifiants.

LE LOISIR ET LE CERCLE DES POSSIBLES

L'expression « avoir le loisir de... » comporte la connotation positive lorsqu'une situation choisie est devenue possible dans une conjoncture donnée et malgré les aléas négatifs de la vie. Ceci indique que sa possibilité d'existence peut être limitée, à peu près nulle ou prendre une extension très large dans un autre contexte donné, avec une foule de situations intermédiaires. Certaines personnes ne l'abordent et ne le vivent qu'à partir de limites et de contraintes qui rendent problématiques ses conditions et possibilités d'existence. D'autres n'ont pas ces restrictions, ou moins, et peuvent envisager avec réalisme l'accès à un spectre ou à un registre plus ou moins large de comportements choisis à l'intérieur duquel elles peuvent situer leurs projets. C'est à cela que réfère l'idée de Cercle des Possibles.

Ce cercle est variable d'un individu et d'une collectivité à l'autre. Il est aussi élastique, changeant et relatif aux histoires de vie tant des individus que des sociétés. Il est dépendant de leurs conditions de vie matérielles et spirituelles, de leur évolution progressiste ou régressive. En ce sens, il n'est pas une donnée stable et immuable. Bien au contraire, il est plutôt caractérisé par le mouvement perpétuel que ce soit vers l'avant ou l'arrière. Il peut être promu, organisé et développé,

orienté et même restreint et réduit en certaines circonstances, notamment lorsque la nécessité impose des conditions à l'exercice de liberté. Le loisir est généralement mis de côté en cas d'urgence vitale ou de désastre, mais ce n'est toujours qu'un report temporaire, compte tenu de la permanence de l'instinct de vie. Le loisible reprend tous ses droits dès qu'un minimum de liberté refait surface. Il peut même varier considérablement au cours d'une même vie.

Le cercle des possibles correspond à la zone d'existence susceptible de permettre et d'accueillir des projets choisis comportant des éléments d'auto-détermination et de jugement préférentiel établis par discrimination positive ; il vise ou tend à se concrétiser dans une pratique estimée idoine ou propice à la réalisation d'un projet spécifique. Il est donc le lieu et l'espace dans l'existence de chacun(e) où deviennent réalisables les intentionnalités choisies et où les contraintes et difficultés peuvent être surmontées quoique inévitables. Il est cependant clair qu'il ne saurait exister dans le dénuement complet ou la misère totale. Il n'existe que sur la base d'éléments préalables et incontournable qui conditionnent cette zone de liberté.

Il suppose un espace-temps disponible, une base de ressources matérielles accumulées d'une façon excédentaire à la survivance simple, ainsi que la capacité d'en disposer. Il dépend d'un minimum de santé et de bien-être. Il se façonne à partir du milieu social, éducatif et culturel ambiant et des services qui en émanent. Il fait appel aux aptitudes, talents et ressources créatives dont chaque individu dispose au moins minimalement. Tous ces éléments sont à la source d'un loisir de base garanti et du cercle des possibles imparti à chacun(e). Ce loisir prend généralement son envol, tout en y trouvant sa racine, et en puisant à la nappe phréatique de la sociabilité dont il se nourrit sans cesse. Celle-ci est en général suffisamment fournie et riche en opportunités d'objets et de pratiques loisibles pour qu'un même individu n'ait pas assez de sa vie pour tout expérimenter. Il est en quelque sorte condamné à faire acte, continuellement, de sa liberté et de son jugement pour se constituer un cercle des possibles à lui, quitte à le réviser tout au long de son existence, à le changer et à l'adapter au gré de son instinct de vie, de ses aspirations, ainsi que des circonstances, obligations, contraintes et opportunités qui jalonnent son existence.

Les mêmes considérations sont aussi valables pour les communautés d'appartenance des individus (familles, groupes privés et collectivités publiques), dont l'impact est majeur pour l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté, la reconnaissance des droits et libertés spécifiques

ou afférents au loisir, ainsi que le contrôle de sa normalité par l'établissement de ses règles de pratique au besoin. Le loisir, comme tout phénomène susceptible de déviance ou de dégénérescence, fait appel à un cadre juridique et éthique qui doit prémunir de ses manifestations possiblement maléfiques, tout en laissant libre cours, voire en le stimulant, au foisonnement des capacités d'expression et de créativité qu'il recèle.

L'organisation collective dispose d'une importante fonction dans l'amplification du cercle des possibles propre à chaque citoyen(ne). Elle régit l'éducation, la santé, le bien-être, les conditions de travail, l'accès à la consommation ainsi que l'encadrement de la participation à la vie civique et politique ; tous ces éléments sont prérequis à l'élargissement constant de l'accessibilité générale au loisir ; c'est à l'intérieur de ce cadre que le champ des opportunités offertes à chacun(e) s'esquisse et prend forme.

Ce champ fait appel à l'esprit de tolérance, à la nécessaire diversité culturelle et à la variété des « chemins de la liberté », pour reprendre l'expression de Jean-Paul Sartre, comme fondement du loisible. Ce dernier est par nature rétif à l'embrigadement et à l'encadrement manipulés, quoi qu'en pensent certains gérants de la société dite de consommation, parce qu'il est fondamentalement relié à la liberté citoyenne. Celle-ci justifie à la base l'existence du loisible, donnant ainsi à chacun(e) le choix et la responsabilité de la constitution de son cercle des possibles, avec le support de la société qui lui reconnaît et ses droits et sa valeur humaine inaliénable, tel qu'indiqué dans l'ensemble des grandes chartes des droits et libertés de la personne.

LE LOISIR, UNE AFFAIRE PRIVÉE ET IDIOSYNCRASIQUE

Une des données fondamentales de l'existence humaine est cette frange d'indéterminisme qui a nom liberté. Il est bien question d'une frange ou d'une marge car il est bien évident que la même existence est aussi farcie d'un ensemble de déterminismes qui doivent être satisfaits et surmontés avant que la liberté ne « germe ». Comme son étymologie l'indique, elle est telle un bourgeon appelé à la déhiscence selon son potentiel naturel initialement virtuel, mais susceptible de développement multiforme dans le cas de l'humain. Marcuse rappelle que « la liberté humaine n'est pas une affaire privée, mais elle n'est rien si elle n'est

pas aussi une affaire privée »¹. C'est une façon d'affirmer le caractère idiosyncrasique de toute personne comme prototype ou microcosme particulier de l'humanité tout entière, face à une socialité tout aussi présente et essentielle en elle. C'est aussi une façon, selon les termes de Colette Moreux, « de briser le cercle vicieux de l'explication du social par le social »². Il n'existe pas de césure franche démarquant l'individuel retranché sur son « moi » et la contribution à son identité en provenance de la socialité et de la culture qui nourrissent le « sur-moi ». Cette césure ou cet écart apparaît néanmoins clairement en des cas de refus, d'ignorance volontaire ou de rejet de facteurs ou d'éléments sociaux proposés ou mêmes imposés, tels la loi, la morale, les mythes, tabous et préjugés, la consommation orientée et toutes autres formes de tentatives de dirigisme imposé par pression, conviction ou coercition. Il n'y a jamais une correspondance automatique et nécessaire entre les dimensions idiosyncrasiques du « moi » et les contraintes et obligations de la vie sociale. En ce sens, un loisir imposé serait sa propre négation en tant que tel. En général, le comportement loisible veut bien accueillir des propositions sociales, mais dans le respect du jugement préférentiel et de la capacité de choix.

Positivement parlant, l'idiosyncrasie réfère à la partie la plus intime et subjective d'une personnalité : ses traits distinctifs, ses particularités propres, ses goûts, ses tendances en tous genres, ses aptitudes créatives, ses pulsions propres, ses perceptions et émotions, ses intentions profondes et tous les mystères de sa sensibilité particulière. C'est en général à ce niveau que le loisible va délaissier le virtuel pour se matérialiser dans un comportement choisi. Il est tout à fait possible, courant et fréquent que ce comportement s'élabore en fonction de l'offre sociale accessible ou y trouve une correspondance heureuse. Mais, il n'y a pas automaticité. Cela se produit un peu à la façon d'une personne qui rencontre l'amour à l'occasion d'une réunion sociale. Ainsi, le loisible comporte un volet aléatoire dont ne sont pas exclus la chance, l'exploration, la découverte heureuse, l'intersubjectivité, l'autrui sympathique, et ainsi de suite au plan des visées positives. Par contre, le choix inhérent au loisible peut aussi être entaché d'erreur d'appréciation ou de jugement, de circonstances défavorables et incontrôlables, de méprises inattendues..., le tout conduisant au désenchantement.

1. MARCUSE, Herbert, *Eros et civilisation*, Paris, Minuit, 1963, p. 195.

2. MOREUX, Colette, *La conviction idéologique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, p. 111.